



**MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATION
DE SAINTE GENEVIÈVE DES BOIS**

Etablissement de Formation

Sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture N° F 45L05

N° déclaration d'activité 24 45 03676 45 / N° SIRET 307 212 647 00019

CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)

Par apprentissage - RNCP 38565

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE – Début de certification : 01/01/2024

Public concerné	Faire preuve de bienveillance, de patience et d'écoute auprès du public enfant. Bonne résistance physique, bon équilibre nerveux, sens du contact humain et du travail d'équipe. Accessibilité aux personnes atteints de handicap ou en difficultés d'apprentissage. (Contact : M. CARPENTIER david.carpentier@mfr.asso.fr)
Prérequis, modalités d'accès	Être âgé de 15 ans au plus tard le 31 Décembre de l'année scolaire et avoir terminé une année de 3 ^{ème} ou être âgé de 16 ans Possibilité d'apprentissage jusqu'à 30 ans (29 ans révolus) Entretien de motivation sur le projet professionnel pour tous les candidats. Signer un contrat d'apprentissage En 1 an pour les titulaires d'un diplôme de niveau 3 et plus (BEP, CAP) En 2 ans pour les candidats ayant 15 ans et issu d'une classe de 3^{ème} terminée ou pour les candidats n'ayant aucun diplôme. Positionnement : Prise en compte des diplômes.
Objectifs Activités visées	Être capable de conduire des activités d'animation et d'éveil contribuant à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et à l'acquisition du langage. Être capable de conduire des activités de soins du quotidien contribuant à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et assurer sa sécurité physique et affective. Être capable de conduire des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels en adoptant une posture professionnelle adaptée
Contenu de la formation Compétences attestées	Modules professionnels : Accompagner le développement du jeune enfant - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte, - Adopter une posture professionnelle adaptée - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant - Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant Exercer son activité en accueil collectif - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement - Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant - Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle Exercer son activité en accueil individuel - Organiser son action - Négocier le cadre de l'accueil

	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant - Elaborer des repas <p>Modules généraux : (uniquement pour un temps de formation en 2 ans) Français, Histoire-Géographie et Enseignement moral et civique Mathématiques et Physique-Chimie, Education Physique et Sportive PSE (Prévention Santé environnement), Anglais</p>
Les plus	<p>Formation aux premiers secours Accompagnement individualisé avec un tuteur pédagogique</p>
Modalités pédagogiques	<p>Pédagogie active et participative centrée sur l'apprenant basée sur l'expérience en milieu professionnel Travaux pratiques Projets d'animation Visites et interventions de professionnels locaux Matériel de formation : plateau technique avec matériel de puériculture, cuisine pédagogique, salle informatique</p>
Durée	<p>420 h de formation en centre de formation par an soit 840 h au total (sur 2 années) 1390 h en milieu professionnel par an (dont 5 semaines de congés payés)</p>
Dates et délai d'accès	<p>Inscriptions dès les premières Portes Ouvertes en Janvier jusqu'au 31 Octobre de l'année scolaire en cours. Début de la formation en aout. Pour une rentrée différée, nous consulter.</p>
Lieu	<p>Maison Familiale Rurale – 32 Place Pasteur – 45230 Ste Geneviève des Bois 02 38 92 54 94</p>
Coût	<p>Adhésion à l'association : 10 euros Coût de formation pris en charge (OPCO, CNFPT ou employeur) Hébergement et restauration à la charge de l'apprenant 1546 euros/an (internat et restauration), 660 euros/an (demi-pension)</p>
Responsable de la formation	<p>M. CARPENTIER David (Directeur) : david.carpentier@mfr.asso.fr Mme BOUDIN Malorie : malorie.boudin@mfr.asso.fr</p>
Suivi de l'apprenant	<p>Carnet de liaison (lien entre entreprise, MFR et apprenants), enquête post-formation Visites d'apprentissage</p>
Evaluation	<p>Entraînements écrits et oraux aux épreuves professionnelles et générales dans les conditions de l'examen Evaluation du diplôme sous forme d'examen terminal Possibilité de dispenses d'épreuves générales et professionnelles selon le diplôme déjà obtenu</p>
Poursuites d'études	<p>Concours ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) Concours auxiliaire de puériculture BAC PRO SAPAT (Service Aux Personnes et Animation des Territoires) ou ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la Personne) ou BAC PRO AEPA (Animation, Enfance et Personnes Agées) (intégration possible en 2ème année)</p>
Débouchés possibles	<p>Travailler :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à domicile en tant qu'assistant(e) maternel(le), garde d'enfants à domicile. - en école maternelle ou accueil collectif de mineurs en tant qu'agent spécialisé(ATSEM ou ASEM) assistant éducatif petite enfance, adjoint/agent d'animation. -en établissements d'accueil collectifs des enfants de moins de 6 ans en tant qu'auxiliaire petite enfance, assistant éducatif petite enfance, agent d'accompagnement à l'éducation de l'enfant.